



Sainte-Catherine-  
de-la-Jacques-Cartier

242

DB3.2

Projet de réaménagement de la route 367  
entre Saint-Augustin-de-Desmaures et  
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier  
St-Augustin-de-Desmaures 6211-06-106

**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRA  
DE LA VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

RÉSOLUTION N° 22-99

SÉANCE DU 25 JANVIER 1999

**DEMANDES AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS : SÉCURITÉ ROUTE 367**

**ATTENDU QUE** la route de Fossambault ( route 367 ) constitue le lien principal entre la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et les grands centres urbains ;

**ATTENDU QUE** la majorité de la population de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier emprunte la route 367 pour ses déplacements reliés au travail, aux études et aux achats ;

**ATTENDU** la croissance importante de la population dans notre région au cours des dernières décennies ( plus rapide que la moyenne de la CUQ. ) ;

**ATTENDU** le potentiel de développement élevé de la municipalité et la mise sur pied de projets comme l'ouverture du parc industriel et la scierie-école de Duchesnay ;

**ATTENDU QUE** les débits de circulation actuels sont déjà relativement élevés et ce, particulièrement pendant la saison estivale ;

**ATTENDU** les problèmes de sécurité constatés à certains endroits et le nombre élevé d'accidents sur cette rue ;

**ATTENDU** les statistiques d'accidents déposées par le Service de police de la Haute St-Charles et le Service de police de la Ville de Québec qui démontrent un problème particulier à l'intersection de la route N° 367 et de la route Grand-Capsa ;

**ATTENDU** la résolution N° 57-04-1998 de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac adoptée le 6 avril 1998 qui demande au MTQ d'apporter des correctifs sur certaines sections de la route afin d'assurer la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes ;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur le conseiller Gérald Juneau

**ET RÉSOLU QUE** la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier appuie le Ministère des Transports du Québec dans ses démarches de réalisation d'une étude sur le réaménagement de la route 367 à Saint-Augustin-de-Desmaures et à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** de présenter au Ministère des Transports du Québec trois situations problématiques existantes sur le territoire de la Municipalité auxquelles le MTQ devra apporter une attention particulière dans les meilleurs délais :

1. Le MTQ devra prévoir le réaménagement de l'intersection de la route 367 et de la rue Edward-Assh, principal accès au parc industriel ;
2. Le MTQ devra également prévoir le réaménagement de l'intersection de la route 367 et de la route Grand-Capsa qui présente des déficiences géométriques et où l'on retrouve un nombre élevé d'accidents ;
3. Le MTQ devra prévoir le réaménagement du tronçon de la route 367 dans le secteur de la rue Laurentienne qui présente des problèmes de visibilité.

**ADOPTÉE.**

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 24 janvier 2007

*Genevieve Boudet*  
GREFFIÈRE ADJOINTE